

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 3 décembre 2010

Présidence : Jacques Stirnimann, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 10/2010 relatif à la demande d'un crédit complémentaire pour la réalisation des travaux de transformation et d'agrandissement des vestiaires, locaux et buvette du Centre sportif de La Sarraz,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de fr. 239'000.- pour la réalisation des travaux de transformation et d'agrandissement des vestiaires, locaux et buvette du Centre sportif de La Sarraz
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, avec un amortissement sur 30 ans de fr. 7'966.70 par année.

Ainsi délibéré en séance du 3 décembre 2010

Le Président :
Jacques Stirnimann

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire

